

Exposition aux risques et aux pénibilités du travail de 1994 à 2003⁽¹⁾

Premiers résultats de l'enquête SUMER 2003

Entre 1994 et 2003, l'exposition des salariés à la plupart des risques et pénibilités du travail a eu tendance à s'accroître. Cette tendance recouvre toutefois des évolutions divergentes, certaines expositions augmentant, d'autres diminuant parfois de manière sensible. Ainsi, les longues journées de travail sont devenues plus rares et le travail répétitif est moins répandu.

Mais les contraintes organisationnelles se sont globalement accrues, les pénibilités physiques également. L'exposition à des agents biologiques est restée stable, mais l'exposition aux produits chimiques a progressé. Dans l'ensemble, les risques et pénibilités ont davantage augmenté pour les ouvriers et les employés, ainsi que dans l'agriculture et la construction.

En dix ans, les contraintes horaires, les rythmes de travail et les contacts avec le public augmentent pour les salariés qui étaient les moins touchés. Les contraintes physiques et l'exposition aux produits chimiques se sont, en revanche, surtout amplifiées pour les catégories déjà les plus atteintes.

Tels sont les premiers résultats de la dernière enquête SUMER. En 2003, sur un champ élargi par rapport à l'enquête précédente, les médecins du travail ont interrogé près de 50 000 salariés, pour mesurer les expositions aux risques professionnels (voir encadré 1 page suivante).

Durée du travail : recul des semaines longues

Vingt pourcent des salariés signalent en 2003 avoir travaillé plus de 40 heures la semaine précédant l'enquête, contre 29 % en 1994. Dans toutes les catégories, les salariés sont moins nombreux qu'il y a dix ans à pratiquer de longues semaines de travail. Cependant, la majorité des cadres déclare encore pratiquer des semaines de plus de 40 heures (tableau I page suivante).

Les salariés travaillent moins souvent le samedi en 2002 (voir note 1 du tableau I) qu'en 1994 (46 % versus

43 %). C'est surtout le recours occasionnel au travail du samedi qui a reculé. En revanche, le recours habituel au travail du samedi augmente pour des catégories auparavant peu concernées, comme les ouvriers et les employés administratifs. Le travail du dimanche progresse légèrement (de 19 % à 20 %), surtout dans l'industrie. Le travail de nuit concerne 13 % des salariés (+1 point). Il continue de se développer dans l'industrie, pour les ouvriers hommes (+2 points) et surtout les ouvrières qualifiées (+6 points) et non qualifiées (+4 points).

Les salariés subissant des astreintes sont deux fois plus nombreux en 2003 qu'en 1994 : 10 % contre 5 %. Les entreprises demandent en effet à leur personnel une plus grande disponibilité. Toutes les catégories de salariés sont mises à contribution.

Les contraintes organisationnelles se renforcent

Les entreprises visent à s'adapter davantage aux demandes de leur clientèle. Elles deviennent plus réactives face aux exigences du marché et les nouvelles formes d'organisation du travail s'en ressentent. Ainsi, en 2003, 55 % des salariés déclarent devoir répondre rapidement à une demande extérieure, soit six points

B. ARNAUDO,
I. MAGAUD-CAMUS,
N. SANDRET*,
T. COUTROT, M.C. FLOURY,
N. GUIGNON,
S. HAMON-CHOLET,
D. WALTSPERGER **

* Direction des relations
du travail-Inspection
médicale du travail
et de la main d'œuvre.

** Direction de l'animation
de la recherche, des
études et des statistiques.

(1) NDLR
Cet article a déjà fait
l'objet d'une publication
DARES. Premières
synthèses. Décembre 2004,
n° 52-1.

TABLEAU I

Le temps de travail déclaré par les salariés (en pourcentage).

Source : Enquêtes SUMER 1994 et 2003 (DRT-DARES) et Enquêtes Emploi 1994 et 2002 (INSEE)

	SECTEURS D'ACTIVITÉS			
	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire
■ Plus de 40 heures travaillées la semaine précédente				
1994	23,5	25,8	32,2	31
2003 (champ constant)*	23,2	18,3	18,6	21,4
2003 (champ total)**	23,2	18,3	18,6	20
■ Effectuer des astreintes				
1994	7,4	4,7	3,2	6,1
2003 (champ constant)*	11,7	10	9,9	10,3
2003 (champ total)**	11,7	10,9	9,9	10,4
■ Travail le samedi, même occasionnellement (1)				
1994	59,2	37,1	25	53,6
2002	52,6	35,1	20,9	49,2
■ Travail le dimanche, même occasionnellement (1)				
1994	27,6	14	5,3	23
2002	26,5	15,8	5,8	23,2
■ Travail de nuit (entre 0h et 5h), même occasionnellement (1)				
1994	10	15,7	5,3	10,8
2002	12,3	18,8	5,4	11,2

* Il s'agit des résultats de l'enquête SUMER 2003 portant sur le même champ que l'enquête SUMER 1994.

** Le champ de l'enquête SUMER 2003 est plus étendu. Il comprend dorénavant les salariés d'EDF-GDF, des hôpitaux publics, de la Poste, de la SNCF et d'Air France.

(1) Les chiffres sur le travail le samedi, le dimanche et la nuit sont issus de l'Enquête Emploi de l'INSEE, et calculés sur le champ de l'enquête SUMER 1994. Il s'agit de mesurer l'évolution des caractéristiques du temps de travail entre 1994 et 2002 puisqu'il n'y a pas de comparaison possible dans SUMER entre 1994 et 2003 sur ces indicateurs.

ENCADRÉ 1

L'enquête SUMER 2002-2003

L'enquête SUMER dresse une cartographie des expositions des salariés aux principaux risques professionnels en France. Elle permet de réaliser des outils d'aide au repérage des expositions et de définir des actions de prévention prioritaires pour les acteurs impliqués dans le domaine du travail et de la santé au travail. Elle a été lancée et gérée conjointement par la Direction des relations du travail (Inspection médicale du travail) et la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares).

La force de cette enquête repose d'une part sur l'expertise du médecin du travail qui peut administrer un questionnaire parfois très technique, et d'autre part sur le grand nombre de salariés enquêtés, ce qui permet de quantifier des expositions à des risques relativement rares. L'enquête s'est déroulée sur le terrain de juin 2002 à fin 2003. 1 792 médecins du travail, soit plus de 20 % des médecins du travail en exercice, ont tiré au sort 56 314 salariés, dont 49 984 ont répondu.

Elle a été conçue et lancée selon le même protocole que celle de 1994. Les médecins du travail volontaires devaient tirer au sort les personnes à enquêter parmi les salariés qu'ils voyaient en visite périodique selon une méthode de tirage aléatoire. Le taux de sondage moyen a été de un salarié sur quatorze visites. On compte en moyenne 32 questionnaires par médecin enquêteur.

Un champ plus large qu'en 1994, un contenu enrichi

En 1994, l'enquête couvrait l'ensemble des salariés du régime général et de la Mutualité sociale agricole (MSA). En 2003, le champ a été étendu aux hôpitaux publics, à EDF-GDF, La Poste, la SNCF et Air France.

Les résultats de 2003, présentés dans cet article, sont alors dits à « champ complet ». Pour les comparer à ceux de 1994, on s'est restreint au champ de 1994.



CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés administratifs	Employés de commerce et de service	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés, ouvriers agricoles	Ensemble des salariés
63,1	37,5	15,1	23,9	27,1	16,1	29,1
51,9	21,8	8,3	13	16,6	8,9	20,4
51	20,9	8,8	12,9	16	9,2	19,6
9,9	9	2,6	5	4,4	2,5	5,5
15,2	13,4	6,1	7,5	9,7	6,5	10,2
15,9	14	6,5	7,2	10,3	6,6	10,5
48,4	46,6	28,4	73,3	43,5	39,9	46,4
41,1	43,9	27,3	67,9	40,5	36,7	43,4
24,3	20,6	9,5	33,6	16,1	11,2	18,9
24,7	22,1	10,9	33,3	16,4	11,5	20
9,4	11,3	5,5	9,3	18,6	10,9	11,7
9,2	11,5	6,1	8,7	21,2	14,2	12,7

Le questionnaire a été enrichi sur le thème de l'organisation du travail. La partie « agents biologiques » a été refondue et la partie « produits chimiques » présentée de façon nouvelle, afin d'en améliorer le remplissage. Un auto-questionnaire a été proposé à la moitié des salariés enquêtés. Ils devaient préciser comment ils percevaient leur travail et la relation entre santé et travail. 24 496 salariés ont répondu à l'auto-questionnaire. Les résultats feront l'objet de publications ultérieures.

La pondération a été réalisée à l'aide d'un calage sur marge (macro CALMAR). Les critères utilisés sont le sexe, la tranche d'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le secteur d'activités regroupées et la taille de l'établissement.

Les distributions de référence sont issues des déclarations annuelles de données sociales (DADS), de l'enquête Emploi et de sources spécifiques pour les grandes entreprises intégrées à l'enquête 2003 et la Mutualité sociale agricole.

Les périodes de référence des expositions aux risques

Horaires, rythmes de travail, autonomie, relations avec le public, les collègues ou la hiérarchie, les questions relatives à l'organisation du travail font référence à la situation habituelle de travail.

Par contre, toutes les expositions à des pénibilités physiques, à des agents biologiques ou des produits chimiques sont recensées sur la dernière semaine travaillée, afin de cerner au plus près la réalité concrète du travail des salariés enquêtés. Cette méthode a comme effet de sous-évaluer les expositions liées à des activités ponctuelles ou irrégulières, qui ont moins de chances d'avoir eu lieu au cours de cette période que les activités régulières. Pour chacune de ces expositions, sa durée hebdomadaire est précisée.

de plus qu'en 1994 (*tableau II*). Si cette contrainte est moins répandue chez les ouvriers, c'est cependant pour eux qu'elle s'accroît le plus : +7 points entre 1994 et 2003. La demande du client arrive jusque dans les ateliers.

Un salarié sur quatre estime que son rythme de travail est imposé par la surveillance de la hiérarchie. Les ouvriers sont en première ligne. Cette pression du contrôle hiérarchique recule de trois points entre les deux enquêtes mais, parallèlement, la proportion de salariés soumis à un contrôle informatisé de leur activité

a presque doublé : +13 points, et même +15 points pour les ouvriers qualifiés. Le contrôle informatisé tend donc à compléter le contrôle hiérarchique ou à s'y substituer.

La dépendance vis-à-vis des collègues de travail se renforce également : en 2003, 28 % des salariés déclarent que leur rythme de travail en dépend, soit deux points de plus qu'en 1994. Les ouvriers sont les plus nombreux à signaler cette contrainte, mais c'est chez les cadres qu'elle progresse le plus.

Le sentiment de travailler dans l'urgence se déve-

TABLEAU II

Les expositions aux contraintes organisationnelles (en pourcentage).

Source : Enquêtes SUMER 1994 et 2003 (DRT-DARES)

	SECTEURS D'ACTIVITÉS			
	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire
■ Avoir un rythme de travail imposé par :				
- une demande extérieure obligeant à une réponse immédiate				
1994	21,4	36	29,1	61
2003 (champ constant)*	26	42,9	38,2	63
2003 (champ total)**	26	43,4	38,2	61,5
- une dépendance immédiate vis-à-vis des collègues				
1994	20,4	33,5	29,4	23,2
2003 (champ constant)*	22,5	36,4	32,7	24,5
2003 (champ total)**	22,5	36,4	32,7	27,4
- les contrôles ou surveillances permanents exercés par la hiérarchie				
1994	26,5	31,1	31	27
2002	16,5	29,8	25,4	24,2
2003 (champ total)**	16,5	29,6	25,3	25,4
- un contrôle ou un suivi informatisé				
1994	6,4	15,6	4,2	16,1
2002	8,8	33,5	9,2	27,3
2003 (champ total)**	8,8	33,6	9,2	27,4
■ Devoir fréquemment interrompre une tâche pour en faire une autre non prévue				
1994	25,9	44,6	38,1	49,6
2003 (champ constant)*	44,4	57	48,9	60,5
2003 (champ total)**	44,4	57,1	48,9	59,7
■ Être en contact direct (de vive voix ou par téléphone) avec le public				
1994	32,6	37,8	45,5	79,1
2003 (champ constant)*	54,4	40,1	67,7	83,3
2003 (champ total)**	54,4	40,6	67,7	80,2
Parmi les salariés qui sont en contact avec le public : être exposé à un risque d'agression physique				
1994	7,9	5	5,5	22,6
2003 (champ constant)*	14,7	7,9	11,4	28,7
2003 (champ total)**	14,7	9,7	11,4	30,8

* Il s'agit des résultats de l'enquête SUMER 2003 portant sur le même champ que l'enquête SUMER 1994.

** Le champ de l'enquête SUMER 2003 est plus étendu. Il comprend dorénavant les salariés d'EDF-GDF, des hôpitaux publics, de la Poste, de la SNCF et d'Air France.

loppe : en 2003, trois salariés sur cinq se déclarent fréquemment confrontés à des situations d'urgence, les obligeant à abandonner une tâche pour une autre non prévue (+ 12 points par rapport à 1994). Aucun secteur n'est épargné. C'est dans l'agriculture que ce sentiment progresse le plus fortement : + 18 points. Cette pression temporelle s'exerce surtout sur les cadres (+9 points), mais c'est chez les ouvriers non qualifiés que cette perception s'accroît le plus nettement : + 14 points. Les exigences du marché sont désormais perceptibles à tous les niveaux de l'entreprise.

Le contact direct avec le public se développe

Les salariés sont de plus en plus nombreux à avoir un contact direct avec le public, de vive voix ou par téléphone : 71 % en 2003, contre 63 % en 1994. Avec 83 % de salariés concernés, le secteur tertiaire reste particulièrement exposé.

C'est néanmoins dans l'agriculture et dans la

CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES						
Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés administratifs	Employés de commerce et de service	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés, ouvriers agricoles	Ensemble des salariés
64,9	60,3	60,1	68,8	34	20,5	49,8
66,2	63,1	63,9	70,1	41,8	27,9	55,4
65,6	63,9	62,5	69,8	41,2	26,9	55,2
22,7	26,7	24,6	18,5	29	33,1	26,3
27,3	27,7	24,9	21,2	31,7	33,2	28
27,9	29,7	26,6	24,8	33	35,2	29,7
12,5	22,9	26,1	30,3	33	41	28,4
11,5	21,9	23,5	27,3	32,3	36,7	25,5
11,7	22,5	24,4	27,5	32,7	38,3	26,1
13,6	19	24,5	9,2	11,5	8,7	14,5
25,9	33,3	36,2	15,8	26,9	20,3	27
26,1	33,1	35,9	14,8	27,1	21,7	27,2
66	56,2	56,6	43,4	35,8	25,5	46,2
75,6	67,9	68,7	52,6	45,5	39,5	58,4
75,5	68,3	65,2	54,6	45,3	38,4	58,1
85	79,8	82,6	86,3	39,1	19,6	63,2
77,4	81,9	88,6	92,5	51,9	34,9	70,9
75,8	81,5	86,8	92	50,5	32,4	70
11,1	19,3	18,6	29,3	13,2	9,3	18,5
14	23,8	21,6	37,7	19,4	15,7	23,2
15,3	29,4	26,5	39,9	20,5	16,2	26,6

construction que la progression est la plus marquée (+ 20 points).

La quasi-totalité des employés de commerce et de service et la grande majorité des employés administratifs sont en contact avec le public, en 2003 comme en 1994. Toutefois, les cadres y sont moins confrontés (- 8 points), alors que les ouvriers le sont de plus en plus (+ 14 points).

Le contact avec le public ou les clients peut être vécu comme un risque. Pour les salariés dans cette situation, le risque ressenti d'agression physique progresse : 18 % se sentaient ainsi menacés en 1994, ils sont 23 % en 2003. Quarante pour cent des employés

de commerce et de service en contact avec le public s'estiment exposés à un risque d'agression physique en 2003.

Pour faire face à des contraintes organisationnelles croissantes, les salariés ont davantage de marges de manœuvre, un mouvement de fond déjà mis en lumière par les enquêtes Conditions de travail de 1991 et 1998. En 2003, 41 % des salariés déclarent pouvoir faire varier les délais qui leur sont fixés pour faire leur travail et 57 % signalent pouvoir régler seuls les incidents survenant au cours du travail. L'autonomie s'accroît pour les cadres et les professions intermédiaires, mais encore plus pour les employés et les ouvriers.

TABLEAU III

Les expositions aux contraintes physiques (en pourcentage).

Source : Enquêtes SUMER 1994 et 2003 (DRT-DARES)

	SECTEURS D'ACTIVITÉS			
	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire
■ Bruit supérieur à 85 dbA				
1994	34,7	26	28,2	3,5
2003 (champ constant)*	41,9	34,7	53,7	7,2
2003 (champ total)**	41,9	34,2	53,7	8,3
■ Bruit supérieur à 85 dbA plus de 20 heures par semaine				
1994	6,2	15,7	7,6	1,3
2003 (champ constant)*	12,4	16,3	10,5	1,5
2003 (champ total)**	12,4	15,8	10,5	2,1
■ Travail sur écran plus de 20 heures par semaine				
1994	1,7	10	4,4	14,5
2003 (champ constant)*	5,2	19,4	8	25,2
2003 (champ total)**	5,2	20	8	23,5
■ Manutention manuelle de charges plus de 10 heures par semaine				
1994	10,1	13,5	20,9	11,2
2003 (champ constant)*	15,7	13,8	24,1	9,5
2003 (champ total)**	15,7	13,3	24,1	11,8
■ Position debout ou piétinement plus de 20 heures par semaine				
1994	24	33,9	35	25,4
2003 (champ constant)*	29,5	33,2	39	22,8
2003 (champ total)**	29,5	32,3	39	24,3
■ Répétition d'un même geste plus de 10 heures par semaine				
1994	20,9	17,2	16	9,3
2003 (champ constant)*	17,4	15	15,1	6,5
2003 (champ total)**	17,4	14,5	15,1	7,2
■ Conduite professionnelle sur la voie publique				
1994	27,8	14,4	37,9	24,1
2003 (champ constant)*	35,9	14,7	53,3	27,4
2003 (champ total)**	35,9	15,5	53,3	25,7

* Il s'agit des résultats de l'enquête SUMER 2003 portant sur le même champ que l'enquête SUMER 1994.

** Le champ de l'enquête SUMER 2003 est plus étendu. Il comprend dorénavant les salariés d'EDF-GDF, des hôpitaux publics, de la Poste, de la SNCF et d'Air France.

L'exposition au bruit et au travail sur écran s'accroît

Plus de trois millions de salariés sont aujourd'hui exposés à un bruit supérieur à 85 décibels. Cette exposition a augmenté : en 2003, 18 % des salariés supportent des bruits d'une intensité supérieure à ce seuil, contre 13 % en 1994 (*tableau III*). Mais cette hausse est due en partie à une modification de la question qui, en 1994, faisait référence à la surveillance médicale spéciale. Les expositions de longue durée (plus

de 20 heures par semaine) ne progressent pas : 6 % des salariés sont touchés, surtout les hommes, les ouvriers et plus particulièrement les ouvriers qualifiés. Pour ces derniers, l'exposition augmente de 2 points pour les durées supérieures à 20 heures par semaine.

Certains secteurs d'activité comme l'industrie du bois et du papier, la métallurgie et la transformation des métaux, la construction et l'industrie des produits minéraux exposent au bruit plus de la moitié de leurs salariés.

L'exposition aux contraintes visuelles s'est développée, car les salariés sont de plus en plus nombreux à travailler sur écran et ils y consacrent plus de temps : la

CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés administratifs	Employés de commerce et de service	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés, ouvriers agricoles	Ensemble des salariés
2,7	8,1	0,6	0,9	28,8	27,4	13
4,7	12,6	2,1	2,9	41,6	35,8	18,2
4,8	11,7	2,1	2,8	41,9	36,4	17,8
0,6	2,5	0,2	0,3	13,1	14,1	5,8
0,5	2,6	0,2	0,4	15	14,6	6
0,5	2,4	0,2	0,4	14,9	15,7	5,9
18,3	14,8	38,3	2,3	1,8	0,5	11,9
43,7	29,9	51,3	6,6	3,3	1,9	22,1
43,9	28,6	47,4	5,9	3,3	1,8	21,3
1,4	5,5	1,1	17,2	20,7	25	12,5
0,7	4,9	1,2	16,8	21,2	26,6	11,8
0,7	5,4	4,8	20,3	21,2	28,2	13
6,5	19,1	3	49,1	40,6	44,8	28,3
3,5	16,3	3,5	46,8	43,1	46,8	26,7
3,5	17	5,4	47,6	42,5	48	27,2
1,6	3,5	6,9	14,4	15,6	31,9	12,5
1,5	2,8	3,8	12,2	14	26	9,5
1,4	2,7	5,3	11,4	13,5	27,2	9,5
38,4	33,8	8	8,9	32,7	10,2	22,9
37,2	32,9	10,3	12,1	36,5	16,2	26,5
36,6	30,9	12,8	11,6	35,5	15	25,4

proportion de salariés travaillant sur écran pendant plus de 20 heures par semaine a quasiment doublé entre 1994 et 2003, pour atteindre 22 %.

La moitié des salariés travaillent sur écran, indépendamment de la durée d'exposition. Ce sont en majorité des femmes.

Cette forme de travail est très fréquente chez les cadres, les professions intermédiaires et les employés administratifs, autant dans l'industrie que dans le tertiaire.

Le travail répétitif recule, les charges lourdes demeurent

La manutention manuelle de charges est également devenue un peu plus fréquente : 41 % des salariés en 2003, 38 % en 1994. Près de 7,5 millions de salariés doivent ainsi en 2003 (champ complet) soulever ou déplacer des « charges lourdes », au sens de la définition européenne. Toutefois, la proportion de salariés soumis à cette pénibilité plus de 10 heures par semaine demeure stable autour de 12 %.

Toutes durées confondues, les femmes sont plus exposées qu'il y a dix ans : 30 % en 2003, contre 26 % en 1994. Plus de la moitié des ouvriers et des employés de commerce et de service font de la manutention manuelle de charges. Dans le secteur de la construction, presque sept salariés sur dix sont dans ce cas, et un sa-

larié sur quatre y consacre plus de 10 heures par semaine.

En 2003, comme dix ans plus tôt, un peu plus du quart des salariés restent debout plus de 20 heures par semaine. Plus de la moitié des salariés des services personnels et domestiques ou des hôtels et restaurants est touchée. Cette exposition est particulièrement fréquente chez les employés de commerce et de service et chez les ouvriers.

Près de 10 % des salariés répètent un même geste ou une série de gestes plus de dix heures par semaine. Ils étaient 12,5 % en 1994. Toutes durées confondues, 17 % des salariés sont soumis aux gestes répétitifs, dont on sait qu'ils contribuent, avec d'autres facteurs, aux troubles musculo-squelettiques. Ces gestes répétitifs concernent autant les femmes que les hommes, surtout des ouvriers ou ouvrières non qualifié(e)s. Ils sont très fréquents dans l'habillement et le cuir (presque un salarié sur deux), et à un moindre degré dans les services personnels et domestiques, les industries des équipements du foyer, du textile, de l'agroalimentaire et l'agriculture.

En 2003, 36 % des hommes et 14 % des femmes conduisent un véhicule sur route dans le cadre de leur profession. La conduite se développe davantage pour les femmes que pour les hommes. Plus de la moitié des salariés de la construction, du commerce et de la réparation automobile conduisent dans le cadre de leur profession. Une pratique fréquente, bien évidemment, pour les chauffeurs, mais aussi pour les représentants et les cadres technico-commerciaux.

Au total, les risques physiques sont encore très lar-

TABLEAU IV

Les expositions aux risques biologiques (en pourcentage).

Source : Enquêtes SUMER 1994 et 2003 (DRT-DARES)

	SECTEURS D'ACTIVITÉS			
	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire
■ Expositions aux risques biologiques				
1994	33,7	4,3	1,8	12
2003 (champ constant)*	33,2	7,6	6	13,9
2003 (champ total)**	33,2	7,6	6	17,7
■ Exposition par gestes invasifs				
1994	2,9	0,1	0	1,8
2003 (champ constant)*	6,8	0,2	0,1	1,3
2003 (champ total)**	6,8	0,2	0,1	2,5
■ Exposition à des liquides et tissus biologiques				
1994	5,9	0,4	0,1	5
2003 (champ constant)*	14,5	1,2	0,3	6,5
2003 (champ total)**	14,5	1,2	0,3	10

* Il s'agit des résultats de l'enquête SUMER 2003 portant sur le même champ que l'enquête SUMER 1994.

** Le champ de l'enquête SUMER 2003 est plus étendu. Il comprend dorénavant les salariés d'EDF-GDF, des hôpitaux publics, de la Poste, de la SNCF et d'Air France.

gement répandus et certains d'entre eux se développent. Cependant, les contraintes « lourdes », celles qui impliquent une durée longue d'exposition, sont plutôt stables. Elles touchent plus les hommes que les femmes. Les jeunes de moins de 25 ans sont, en général, davantage exposés aux contraintes physiques que les salariés plus âgés, un désavantage qui s'est accentué en dix ans.

L'exposition aux agents biologiques est globalement stable

En 2003, 15 % des salariés sont exposés à des agents biologiques. La majorité d'entre eux travaille dans le secteur santé et action sociale (tableau IV). Ce résultat est vraisemblablement sous-estimé car les salariés de la recherche publique et les médecins, particulièrement exposés à de tels risques, n'ont pas été interrogés dans le cadre de l'enquête SUMER.

Entre 1994 et 2003, l'exposition au risque biologique apparaît stable dans les secteurs les plus exposés que sont la santé (hors Fonction publique hospitalière), l'action sociale et l'agriculture. Elle augmente, en revanche, dans l'industrie et la construction : dans ces secteurs, on peut supposer que les salariés et les médecins du travail qui ont réalisé l'enquête ont une meilleure connaissance du risque biologique et qu'ils y

sont davantage sensibilisés. Autre explication possible : le questionnaire d'enquête s'est amélioré entre 1994 et 2003, certaines questions pointent mieux le risque biologique en l'explicitant davantage.

En 2003, le champ de l'enquête a été étendu, en particulier à la Fonction publique hospitalière. Sur ce « champ complet », deux salariés sur trois sont exposés au risque biologique dans le secteur de la santé et de l'action sociale, un salarié sur trois dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire, et un sur quatre dans les secteurs des services personnels et domestiques. Les catégories socioprofessionnelles les plus exposées sont évidemment les employés de service (agents de service hospitaliers, aides-soignants, ambulanciers, assistantes maternelles), les professions intermédiaires de la santé (infirmiers et paramédicaux), les ouvriers agricoles et assimilés et les ouvriers qualifiés de l'alimentation artisanale. Dans le tertiaire, il s'agit surtout de femmes. Dans les autres secteurs, ce sont plutôt des hommes.

Les ouvriers et les employés sont de plus en plus exposés aux produits chimiques

Près de 38 % des salariés (+3 points), soit près de 7 millions de personnes en 2003 (champ complet), ont été exposés à au moins un produit chimique, lors de la dernière semaine travaillée précédant l'enquête (voir

CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés administratifs	Employés de commerce et de service	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés, ouvriers agricoles	Ensemble des salariés
4,5	13,3	3,4	20,8	5,6	14,1	10,2
4,8	12,9	5,1	26,7	9,2	16,4	12,2
5	18,4	6,5	35	9,4	15,8	14,9
0,7	4,5	0,2	0,8	0,1	0,6	1,3
0,6	2,5	0,2	1,1	0,2	1,2	1
0,7	6,2	0,2	1,2	0,2	1,1	1,9
1,4	7,1	0,9	9,3	0,4	1,6	3,4
1,8	7	2	14,3	1,1	4,2	4,9
1,9	11,9	2	23,1	1,3	3,9	7,4

encadré 1) (tableau V). Il s'agit ici d'une vision globale de l'exposition à un produit chimique, tous produits confondus. Le questionnaire recense, en effet, des produits aux effets pathogènes de nature, de gravité et de délais d'apparition très différents : action immédiate de type brûlure ou irritations, réactions allergiques, effets différés comme avec les cancérrogènes...

La part des salariés exposés aux produits chimiques a progressé : +3 points entre 1994 et 2003. C'est dans les secteurs les plus concernés qu'elle a progressé le plus : la construction (+11 points), l'industrie et l'agriculture (+7 points).

La multi-exposition s'accroît aussi : 16 % des salariés sont exposés à au moins trois produits chimiques, soit trois points de plus qu'en 1994. La construction et l'agriculture se distinguent avec respectivement +13 et +9 points.

Les expositions «longues», c'est-à-dire de plus de deux heures par semaine, progressent de 1,6 point et se concentrent sur les ouvriers. Les cadres et les professions intermédiaires sont, en revanche, plutôt moins exposés qu'en 1994.

Les catégories socioprofessionnelles sont de plus en plus inégalement exposées aux produits chimiques. En

effet, celles qui étaient les plus exposées en 1994 le sont encore plus nettement dix ans plus tard : 22 % des ouvriers qualifiés étaient exposés à au moins trois produits en 1994, ils sont 31 % en 2003. L'aggravation des expositions est du même ordre pour les non qualifiés : 18 % en 1994, 26 % en 2003.

Pour les employés de commerce et de service, l'exposition à au moins un produit augmente de 4 points, mais il s'agit surtout d'expositions ponctuelles, de moins de deux heures par semaine.

En 2003, deux salariés sur trois dans la construction, un sur deux dans l'agriculture et l'industrie, un sur trois dans le tertiaire sont exposés à au moins un produit. Deux ouvriers sur trois et un employé de commerce et de service sur deux sont concernés, alors que les employés administratifs ou les cadres sont beaucoup plus rarement exposés. Les hommes sont une fois et demi plus exposés que les femmes, les salariés de moins de 24 ans davantage que les autres salariés (47 % contre 37 %).

Les secteurs d'activité qui exposent le plus leurs salariés aux produits chimiques sont les mêmes qu'en 1994 : les services personnels et domestiques, la métallurgie et la transformation des métaux, la construction,

TABLEAU V

Les expositions aux produits chimiques (en pourcentage).

Source : Enquêtes SUMER 1994 et 2003 (DRT-DARES)

	SECTEURS D'ACTIVITÉS			
	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire
■ Être exposé à au moins un produit chimique				
1994	48,9	43,6	55,8	25,8
2003 (champ constant)*	55,9	50,7	66,5	27,9
2003 (champ total)**	55,9	49,7	66,5	30,2
■ Être exposé à au moins un produit chimique, pendant plus de deux heures				
1994	28	32,2	43,4	16,4
2003 (champ constant)*	42,4	36,7	51,9	16,6
2003 (champ total)**	42,4	35,7	51,9	18,4
■ Être exposé à au moins trois produits chimiques				
1994	20,6	16,6	17,1	10,4
2003 (champ constant)*	29,6	22,2	30	11,7
2003 (champ total)**	29,6	21,8	30	12,6
■ Être exposé à au moins un solvant				
1994	5,9	20,5	15,7	8,9
2003 (champ constant)*	4,9	24,5	20,2	10,4
2003 (champ total)**	4,9	23,9	20,2	11,4
■ Être exposé à des tensio-actifs				
1994	3,3	2,2	0,8	8,6
2003 (champ constant)*	4	4,2	1,4	10,6
2003 (champ total)**	4	4,1	1,4	12,2

* Il s'agit des résultats de l'enquête SUMER 2003 portant sur le même champ que l'enquête SUMER 1994.

** Le champ de l'enquête SUMER 2003 est plus étendu. Il comprend dorénavant les salariés d'EDF-GDF, des hôpitaux publics, de la Poste, de la SNCF et d'Air France.

l'industrie des produits minéraux, le commerce et la réparation automobile, la chimie.

Les produits les plus fréquemment utilisés sont les solvants : 14,7 % de salariés sont ainsi exposés. Leur utilisation a augmenté de deux points depuis 1994, principalement dans l'industrie et la construction : respectivement +4 et +4,5 points. Dans ces deux secteurs, environ un salarié sur quatre est concerné. Cette plus grande exposition aux solvants touche, au premier chef, les ouvriers, surtout les non qualifiés (+7 points). Elle touche également les employés de commerce et de service (+4 points).

Les tensio-actifs sont également fréquemment utilisés. Ces principes actifs des détergents, des savons et des shampoings, sont susceptibles d'entraîner des lésions cutanées. 9,5 % des salariés y sont exposés. Leur utilisation s'est répandue dans tous les secteurs professionnels. Les salariés dont l'exposition s'accroît sont surtout les employés de commerce et de service (+7 points) et les ouvriers non qualifiés (+5 points).

Nombre de salariés sont également exposés aux acides minéraux, carburants, bases fortes (ammoniac...), gaz d'échappement et huiles entières minérales et synthétiques.

Bibliographie

- « Les expositions aux risques professionnels par secteur d'activités. Résultats SUMER 2003 », Dares, 2004.
www.travail.gouv.fr/etudes/pdf/DE89.pdf.
- « Expositions aux contraintes et nuisances dans le travail - SUMER 1994 », Dares, 1999, *Dossier de la Dares* n° 5-6/98.
- BUÉ J. ET ROUGERIE C. – « L'organisation du travail : entre contrainte et initiative ». Résultats de l'enquête « Conditions de travail de 1998 ». *Premières informations et premières synthèses*, 1999, Dares, n°32.1.

CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés administratifs	Employés de commerce et de service	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés, ouvriers agricoles	Ensemble des salariés
8,9	27,6	3,4	40,8	56,1	51,8	33,8
8,4	27,6	4,6	44,6	65,5	62,8	37
8,3	30	4,8	49,1	64,8	60,5	37,5
4,2	16	1,4	27,8	40,7	38,4	23,1
3,1	15	2	27,8	47,9	47	24,7
3,1	16,3	2,1	31,8	47	45,5	24,9
3,9	12,8	0,7	14,3	22,1	17,6	13
4	13,5	1,3	14,1	30,8	25,8	16
3,9	14,9	1,1	16,3	30,3	24,1	16,1
4,2	13,1	1	7,7	23,4	16,5	12,3
4,2	13,5	1,5	11,9	26,6	23,2	14,5
4,1	15	1,3	14	26,2	22	14,7
1	4,5	0,8	20,7	3,2	7,5	6
1,2	4,8	1,2	27,8	6	12,9	8,2
1,2	7,7	1	32,4	6,2	11,8	9,5